

[Plus tard]

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre de l'Agriculture? En raison de la bienveillance qui caractérise tous les bons Irlandais, je voudrais demander au ministre s'il se propose d'annoncer une hausse du prix du lait de 67 c. les 100 livres pour les producteurs de lait industriel?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois qu'en ce jour, je devrais demander au ministre de ne pas répondre à cette question en ce moment.

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

A PROPOS DE LA COMPÉTENCE DU QUÉBEC DE CONCLURE DES ENTENTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, à la suite de la déclaration, cette semaine, de l'honorable Marcel Masse, ministre du gouvernement provincial de Québec, concernant le pouvoir de la province dans le domaine des affaires extérieures, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il va commencer, dans un avenir rapproché et dans l'esprit du fédéralisme coopératif, les pourparlers visant à régler la question aussi vite que possible?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si nous avons une obligation d'entrer en pourparlers, dans ce pays, par l'entremise d'un ministre, au sujet d'une chose qui ne concerne pas ce gouvernement provincial, car il n'y a pas de doute que le gouvernement fédéral est exclusivement responsable de la conduite des affaires étrangères de notre pays.

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'ATTITUDE DU CHEF DU RIN

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Nombreux sont les contribuables, les personnes qui paient de l'impôt sur le revenu, qui ont lu la déclaration de M. Pierre Bourgault, chef du Ralliement pour l'indépendance nationale, où celui-ci affirme ne pas avoir présenté de déclaration d'impôt sur le revenu depuis 1963. Il refuse de payer l'impôt et le gouvernement a peur de prendre des mesures

[M. l'Orateur.]

contre lui. Le gouvernement ne lui a nullement demandé d'acquitter son impôt depuis qu'il a dit au gouvernement, il y a trois ans, qu'il ne reconnaissait pas les lois du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Étant donné que, comme le signale le très honorable chef de l'opposition, l'affaire semble exister depuis quelques années, je ne suis pas sûr que la question soit recevable.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est une chose dont les journaux viennent juste de parler. Les contribuables canadiens veulent savoir si la loi est la même pour les séparatistes que pour le reste des citoyens.

L'hon. M. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer au très honorable représentant que si ce qu'il vient d'exposer est exact, mon ministère, qui ne craint pas de percevoir des impôts, ne négligera rien pour percevoir ceux de ce monsieur, comme il le ferait pour n'importe quel autre Canadien. Nous traitons tous les Canadiens de la même manière, qu'ils soient séparatistes ou non.

Le très hon. M. Diefenbaker: Alors, exécutez-vous.

L'hon. George Hees (Northumberland): J'aurais une question complémentaire à poser au ministre du Revenu national. Comme l'intéressé prétend ne pas avoir payé d'impôts depuis environ quatre ans, le ministre pourrait-il faire rapport de la question lundi?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je dois m'en tenir aux usages de la Chambre et ne pas y faire rapport de questions relatives à l'impôt de particuliers. Le député peut être sûr que le ministère fera tout en son pouvoir pour percevoir tout l'impôt dû au gouvernement canadien.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il dit qu'il y a trois ans que vous dormez.

M. Lawrence E. Kindt (MacLeod): Dans le règlement de cette affaire, le ministre s'en tiendra-t-il au principe d'imposer les peines qui conviennent?

L'hon. M. Benson: Oui.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'HABITATION

L'ABOLITION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary): Ma question s'adresse au ministre du Travail et a